



# Vivendi : Bolloré en passe de gagner la bataille des droits de vote double



Infos

ANDRE COUNIS / CHEF DE SERVICE | LE 09/04 À 21:27



0



Vincent Bolloré aborde la dernière ligne droite avant l'assemblée générale avec près de 15% du capital de Vivendi - AFP PHOTO / ERIC PIERMONT

Pour mettre toutes les chances de son côté, l'homme d'affaires breton est encore monté au capital de Vivendi afin de pouvoir disposer avec des alliés d'une minorité de blocage lors de l'assemblée générale.

Chez Vivendi, Vincent Bolloré est décidément sur tous les fronts. Mercredi, il concluait une **paix des braves** avec le **fonds activiste** américain PSAM en acceptant de redistribuer aux actionnaires 1 milliard d'euros de plus que ce qui était jusqu'alors prévu d'ici à 2017.

Jeudi, il marquait des points qui pourraient être décisifs dans une autre bataille, celle des **droits de vote double**. Une bataille dont l'issue sera décidée lors de l'assemblée générale du groupe qui doit se tenir le 17 avril. Pour mettre toutes les chances de son côté, l'homme d'affaires breton est encore monté au capital de Vivendi afin de pouvoir disposer avec des alliés d'une **minorité de blocage** lors de l'assemblée générale.

Il pourra ainsi faire obstacle à un projet de résolution déposé par PhiTrust qui réclame la non application de la loi « Florange » accordant des droits de vote double aux actionnaires de long terme, à commencer par Vincent Bolloré lui-même.

## Un investissement de plus de 800 millions d'euros

Jeudi, le groupe Bolloré a annoncé avoir acquis 2,51 % supplémentaires de Vivendi, soit un investissement de plus de 800 millions d'euros, portant sa participation à 14,52 % du capital. Concrètement, une opération de couverture et de financement adossée à 34 millions d'actions Vivendi lui permet de se renforcer au capital tout en ayant la possibilité de rembourser seulement au 30 mai 2017, soit en cash, soit en rendant les actions acquises.

Cette opération intervient au lendemain de l'accord avec PSAM qui s'est traduit par une augmentation du versement de dividendes dont Vincent Bolloré, premier actionnaire de Vivendi, sera le principal bénéficiaire. Il devrait toucher ainsi 800 millions d'euros de dividendes en trois ans. Exactement la somme qu'il a investi jeudi.

Vincent Bolloré aborde ainsi la dernière ligne droite avant l'assemblée générale avec près de 15 % du capital. Si la Caisse des Dépôts et Consignations et la BPI, qui en détenaient au 31 mars 3,45 %, ainsi que les salariés, qui en possédaient 3,11 %, le soutiennent, de même que PSAM avec ses 0,8 %, il atteindra 21,88 % du capital, ce qui lui suffit à avoir la minorité de blocage dans une **assemblée générale** dont le **quorum** est de l'ordre de 57 %.

#### **Lire aussi :**

- > **Vivendi enterre la hache de guerre avec le fonds activiste américain PSAM**
- > **Les droits de vote double, un outil au service de l'Etat**

**Alexandre Counis**

@alexandrecounis

---